



**Mars 2018**

# Informations municipales

**04 74 67 33 55**

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

## ► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat	1
Conseil municipal	1
Bibliothèque communale	2
Auberge	2
La mutuelle communale	2
Communiqué - Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône	2
Don du sang - Villefranche-sur-Saône	2
Chemins ruraux	2
Inscriptions - Rentrée scolaire 2018-2019	3
Réunion publique - Rythmes scolaires	3
Carnaval - Vente de crêpes	3
Sou des écoles - Course aux œufs	3
Déchets verts	3
Classe en 9 - Vente de boudins et caillettes	4
Classe en 1 - Vente de moules frites	4
Randonnée mensuelle - ASL	4
Association HIPPOTOUFER	4

## Dates à retenir

02/03 : Carnaval – Vente de crêpes  
04/03 : Vente boudins/caillettes – Classe en 9  
05/03 : Réunion publique – Rythmes scolaires  
07/03 : Don du sang à Villefranche  
11/03 : Journée travaux – Petit Festival des  
dindes folles  
11/03 : Vente de moules frites – Classe en 1  
15/03 : Conseil municipal  
23/03 : Mutuelle communale  
24/03 : Courses aux œufs  
24/03 : Blind test à l'auberge  
25/03 : Randonnée mensuelle  
31/03 : Concert « bal folk » à l'auberge



**MAIRIE**

### Secrétariat

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultable sur le site internet de la commune de Rivolet <http://www.rivolet.fr> :

- **Mardi de 7h30 à 12h**
- **Jeudi de 16h à 19h**
- **Vendredi de 10h à 12h30**

### Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 15 mars à 20h** dans la salle de réunion de la mairie.

## **Bibliothèque communale**

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa réunion du 14 décembre 2017, de supprimer la bibliothèque municipale étant donné le peu d'abonnés et la difficulté à recruter des bénévoles pour les permanences. Les lecteurs ayant en possession des ouvrages sont priés de bien vouloir les déposer à la mairie.

## **Auberge**

1. A partir de ce mois mars, un nouveau thème hebdomadaire viendra compléter nos propositions culinaires ; chaque mercredi un plat de « **cuisine exotique** » sera servi en plat du chef (toujours la possibilité de plats emportés) ; il sera annoncé sur notre « page FACEBOOK auberge de Rivolet », comme tous nos événements, n'hésitez pas à vous abonner.
2. **Samedi 24 mars : Le Blind Test « Spécial Années 90 »**, toujours animé par Alexandre MARC
3. **Samedi 31 mars à partir de 20h : Concert bal folk avec le groupe « Tutti Folki »**
4. En prévision de la **1<sup>ère</sup> Gratifera de l'année le dimanche 8 avril** (date à confirmer dans le prochain bulletin en coordination avec le jardin partagé), si nous avons déjà pas mal de vêtements, merci de penser aux enfants avec habits et jeux pour tous âges ; en complément, je fais un appel pour la bibliothèque qui déborde... si quelqu'un avait un meuble bibliothèque pour que je puisse continuer à exposer les livres même hors de la Gratiféria.

P.S.: Je rappelle aux Rivoliens que depuis le début d'année le « PATRIOTE » est en dépôt vente chaque semaine à l'auberge.

Alain BRUNETON, Aubergiste

## **Mutuelle communale – Permanence mensuelle**

Une permanence avec la conseillère SOLIMUT est tenue chaque mois. C'est le **3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h30** en mairie de Rivolet.

Ce mois-ci, ce sera donc **le vendredi 23 mars 2018**.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à une éventuelle adhésion.

## **Communiqué – Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône**

En collaboration avec les associations communales et particulières de Chasse, la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la métropole de Lyon organise des recensements nocturnes de la Faune sauvage par point qui auront lieu **au cours des mois de janvier, février et mars 2018**. Cette étude sera effectuée à l'aide de phares et d'un véhicule.

Ces recensements ont pour but de connaître l'évolution des populations de faune sauvage à l'échelle du département.

## **Don du sang – Villefranche-sur-Saône**

L'établissement Français du sang assure une collecte de sang **le mercredi 7 mars**, salle des Echevins, 96 rue de la sous-préfecture à Villefranche.

Horaires : de 9h à 13h30 / 14h30 à 19h.

## **Chemins ruraux**

La municipalité rappelle aux habitants que les chemins ruraux de la commune doivent rester ouverts et que le passage ne doit pas être empêché ou gêné par des clôtures, des véhicules ou tout autre obstacle. Il est donc demandé aux personnes ayant obstrué des chemins, de libérer le passage ou de prendre contact avec la mairie afin de trouver une solution donnant satisfaction aux différents utilisateurs de ces chemins.



## **ECOLE**

---

### **Inscriptions – Rentrée scolaire 2018-2019**

Pour les enfants qui feront leur 1<sup>ère</sup> rentrée scolaire au mois de septembre 2018, nous remercions les parents de prendre contact avec Monsieur Boris THOMAS, Directeur de l'Ecole au 04 74 67 43 71.

### **Réunion publique – Rythmes scolaires**

Les représentants des parents d'élèves organisent une réunion publique en mairie le **lundi 5 mars 2018 à 20h** pour échanger sur le choix de la demi-journée qui sera retenue pour la prochaine rentrée : mercredi ou samedi matin sachant que le choix de la semaine de 4 jours et demi a été retenu.

### **Carnaval – Vente de crêpes**

Le **vendredi 2 mars**, les rues de Rivolet verront défiler les enfants à l'occasion du carnaval. Le départ sera à 14h30 à l'école. Le défilé sera suivi d'une **vente de crêpes à 15h30 ouverte à tous** au profit du Sou des Ecoles.

### **Sou des Ecoles – Course aux œufs**

Le Sou des Ecoles organise, le **samedi 24 mars**, sa traditionnelle **COURSE AUX ŒUFS** (8 000 œufs en chocolat cachés dans les bois). Départ et inscriptions à partir de 14 heures.

Sur place, une buvette et des animations seront à disposition à partir de 14 heures.

L'équipe du Sou vous attend nombreux avec votre petit panier.



## **ENVIRONNEMENT**

---

### **Déchets verts**

La municipalité rappelle qu'il est formellement interdit de faire brûler des déchets verts sur des terrains privés. Cette pratique est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les déchets verts doivent être emportés en déchèterie ou stockés en attendant le broyage organisé par la mairie, sous réserve d'un nombre de personnes intéressées suffisant. Pour cela, merci de vous inscrire à la mairie.



## **ASSOCIATIONS**

---

### **Classe en 9 – Vente de boudins et caillettes**

La classe en 9 organise une vente de boudins et caillettes **le dimanche 4 mars** sur la place Auderville à partir de 9h. Buvette à votre disposition.

### **Classe en 1 – Vente Moules Frites**

La Classe en 1 organise une vente de moules frites **le dimanche 11 mars** sur la place Auderville.

### **ASL – Randonnée mensuelle**

La randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 25 mars** (4<sup>ème</sup> dimanche du mois)

Départ à 9 heures, place Auderville. Durée : environ 3 heures

### **Association HIPPOTOUFER**

**Le festival des dindes folles aura lieu les 18, 19, 20 mai 2018.**

On vous invite à préparer dans la convivialité cet événement festif.

Voici les **dates des week-ends travaux** pour aménager les prés : dimanche **11/03**, les **7-8/04**, **28-29/04**, **5-6/05**, **12-13/05**, **16/05**, **17/05**, **18/05** et pour le rangement le 21/05 et les 26-27/05

Comme chaque édition, toutes les bonnes volontés sont les bienvenus. Il reste encore de la place!

Même si vous pouvez venir qu'une partie de la journée, même 1h, on est preneur !

Pour s'inscrire: <https://framadata.org/dGaYGqLIR1hh4X5i> ou sur le site [dindesfolles.com](http://dindesfolles.com)

Pour tout renseignement: Loïc au 06-43-85-04-48

**LA COMMUNE DE RIVOLET SOUHAITE UNE BONNE FETE A TOUTES LES GRANDS-MERES  
(dimanche 4 mars)**

La Mairie de RIVOLET